

## Carte multiservice des étudiants et données personnelles

Juillet 2019

<b>Finalités de la carte multiservice .....</b>	<b>1</b>
<b>Application du règlement général sur la protection des données (RGPD).....</b>	<b>1</b>
<b>Types de données à caractère personnel traitées, et gestion de ces données.....</b>	<b>2</b>
Données visibles sur la carte multiservice .....	2
Données stockées dans le système de gestion de cartes – SGC (application Easy ID).....	2
Données dont l'utilisation est soumise à autorisation.....	2
<i>Autorisation de transfert de données au Crous pour l'activation du compte de monnaie électronique Izly.....</i>	<i>2</i>
<i>Autorisation d'utilisation de la photo de la carte multiservice pour d'autres services en ligne..</i>	<i>3</i>
Conservation des données de la carte multiservice.....	3
<b>Droits d'accès, droit de rectification et de retrait des autorisations .....</b>	<b>3</b>

### Finalités de la carte multiservice

Dans le cadre de la Comue (communauté d'universités et d'établissements) Université confédérale Léonard de Vinci, l'Université de Poitiers (UP) délivre une carte multiservice aux étudiants et personnels. Cette carte est obligatoire pour les étudiants. Elle est personnelle et incessible. Remise lors de l'inscription, elle a valeur de carte d'étudiant, et permet, en outre, de bénéficier des services suivants (liste non exhaustive et évolutive) :

- emprunter des documents dans les bibliothèques des établissements de la Comue ;
- accéder aux zones pour lesquelles il faut déverrouiller les portes des locaux, en dehors des périodes d'ouverture ou en cas d'accès restreint, et aux parkings ;
- effectuer des paiements, notamment pour la restauration Crous, et les copies et impressions dans les bibliothèques et lieux équipés ;
- obtenir des tarifs réduits liés au statut ou à l'appartenance à l'établissement.

### Application du règlement général sur la protection des données (RGPD)

La création de la carte multiservice nécessite le recueil, le stockage et l'exploitation de données à caractère personnel (c'est-à-dire permettant la reconnaissance directe ou indirecte des personnes). Elle constitue un traitement de données à caractère personnel, soumis aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD – UE/2016/679) :

- information des personnes sur le traitement, et l'exercice de leurs droits ;
- obligation de sécurité et confidentialité des données ;

- durée de conservation des données limitée ;
- information sur le transfert éventuel des données.

La base légale du traitement est le respect d'une obligation légale par l'université de Poitiers. Le responsable de traitement est le président de l'université. Les destinataires des données sont les services de scolarité, et les services du Crous, avec votre autorisation dans ce dernier cas. La photo, intégrée à la carte multiservice, a un caractère obligatoire, pour permettre l'identification visuelle rapide du porteur pour les services tels que emprunt en bibliothèque, restauration, et contrôle de l'accès dans l'enceinte des locaux. Elle ne peut être utilisée dans d'autres services en ligne qu'avec votre autorisation.

## Types de données à caractère personnel traitées, et gestion de ces données

### Données visibles sur la carte multiservice

Les données visibles au recto de la carte sont : nom (nom de famille ou nom d'usage, selon le choix des personnes), prénom(s), statut (étudiant, formation continue, auditeur libre), n° INE, n° étudiant, année de validité (actualisée à chaque rentrée universitaire) et photo.

### Données stockées dans le système de gestion de cartes – SGC (application Easy ID)

Les données stockées dans le SGC permettent d'activer la totalité des services offerts par la carte. Ces données sont les suivantes (**en gras**, celles qui sont **lisibles par un lecteur de carte**) :

**nom de famille, nom d'usage, prénom (s)**, photo, n° étudiant, **n° INE**, date et lieu de naissance, civilité et composante, adresse électronique, **n° carte Crous**, code société, tarif, année universitaire, code RNE (répertoire national des établissements), **n° d'identification unique de la carte**, **n° d'emprunteur dans les bibliothèques universitaires de la Comue**.

### Données dont l'utilisation est soumise à autorisation

#### *Autorisation de transfert de données au Crous pour l'activation du compte de monnaie électronique Izly*

Le compte de monnaie électronique Izly permet d'effectuer des paiements, notamment pour la restauration Crous, et les copies et impressions dans les bibliothèques et lieux équipés. Pour la mise en œuvre de l'application Izly, les données suivantes doivent être transférées de l'UP vers le Crous de Poitiers<sup>1</sup> : **n° carte Crous**, code société, tarif, année universitaire, **nom, prénom**, code RNE établissement, **adresse électronique institutionnelle, date de naissance, n° INE**.

L'utilisation du compte de monnaie électronique n'a pas de caractère obligatoire. Si vous ne souhaitez pas recourir à ce service, vous n'autorisez pas le transfert des données au CROUS dans l'application UP Démarches. Si vous autorisez le transfert des données, vous disposez d'un droit de retrait, à exercer auprès du délégué à la protection des données (dpo@univ-poitiers.fr).

---

<sup>1</sup> Le Crous informe les usagers sur le traitement de ces données (cf notice d'information <http://www.izly.fr/?page=securite>)

### ***Autorisation d'utilisation de la photo de la carte multiservice pour d'autres services en ligne***

La photo de votre carte multiservice peut être utilisée, avec votre autorisation, pour les services en ligne, à caractère strictement administratif ou pédagogique, suivants :

- réalisation de trombinoscopes des promotions d'étudiants (en ligne et pouvant être imprimés) ;
- affichage sur les plateformes pédagogiques de l'ENT ;
- affichage sur l'application d'inscription aux activités physiques et sportives.

Vous exercez votre droit à l'image en autorisant, ou non, ces utilisations dans l'application UP Démarches. Vous disposez également d'un droit de retrait, à exercer auprès du délégué à la protection des données ([dpo@univ-poitiers.fr](mailto:dpo@univ-poitiers.fr)).

### **Conservation des données de la carte multiservice**

#### **1. Données du SGC**

À la fin de la période d'études à l'UP, les données ont vocation à être supprimées du SGC.

Un système d'automatisation de la suppression des données est en préparation et sera installé dans les meilleurs délais.

Les trombinoscopes de l'année universitaire n-1 restent accessibles en ligne. Les trombinoscopes imprimés ont vocation à être supprimés.

#### **2. Traces de contrôle d'accès**

Les traces enregistrées lors de l'accès à des zones contrôlées comportent : le n° d'identification unique de la carte ; la date et l'heure de l'utilisation ; l'identifiant du lecteur de carte utilisé.

Elles permettent de :

- vérifier le bon fonctionnement du système par les correspondants patrimoine de chaque composante ;
- vérifier le respect des règles en matière de sécurité d'accès aux bâtiments et aux ressources de l'UP par les responsables de gestion des bâtiments ;
- être à même de fournir des preuves pour mener les enquêtes en cas d'incident de sécurité et de répondre à toute réquisition officielle présentée dans les formes légales.

Conformément à la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), elles sont conservées pendant une durée maximale de 1 an.

### **Droits d'accès, droit de rectification et de retrait des autorisations**

Vous pouvez exercer vos droits d'accès<sup>2</sup> et de rectification<sup>3</sup> sur les données à caractère personnel concernant la carte multiservice, et de retrait de vos autorisations, auprès du délégué à la protection des données (ou DPO) à l'adresse [dpo@univ-poitiers.fr](mailto:dpo@univ-poitiers.fr).

---

<sup>2</sup> Obtenir la confirmation que vos données sont traitées, et copie des données traitées

<sup>3</sup> Obtenir la rectification de données qui sont inexactes, ou la possibilité que des données incomplètes soient complétées